

Santé collective : les régimes d'entreprise dans le flou

GWENDAL PERRIN | 12/07/2018 à 09h00

PRÉVOYANCE

ASSURANCE COLLECTIVE SANTÉ

in



f



La réforme du reste à charge zéro en optique, dentaire et audioprothèse (100% Santé) aura naturellement un impact sur les régimes santé au sein des entreprises. Des régimes globalement peu pilotés et insuffisamment révisés, souligne une étude récemment publiée...

Le marché de l'**assurance complémentaire santé** a été bouleversé à de nombreuses reprises ces dernières années sur le front du collectif, que ce soit via la **réforme de la généralisation** à l'ensemble des salariés du secteur privé, celle des **contrats responsables** et, bientôt, celle du « **100% Santé** ».

La mise en place d'un système avec **reste à charge nul en optique, dentaire et audioprothèse entraînera mécaniquement** une mise à jour de régimes où, par exemple, les prises en charge de montures peuvent excéder les 100 euros – le plafond des contrats responsables étant de 150 euros.

Les entreprises peu accompagnées

Mais les entreprises pilotent-elles réellement leurs régimes en santé ? Une étude menée par le **cabinet Galea & Associés** permet d'en douter. En se basant sur l'interrogation téléphonique de 153 entreprises* de plus de 300 salariés chacune (entretiens menés entre mars et juin 2018), le cabinet a ainsi constaté que 44% d'entre elles ne connaissaient pas les niveaux de frais (gestion, suivi...) supportés par leurs contrats santé – et même 46% en prévoyance ! Avec l'importante proportion de réponses « *Ne sait pas* », seule une entreprise sur six dit les connaître...

Si le **pilotage des contrats** semble limité, leur révision l'est également : ainsi, seule une entreprise sur deux a réalisé un audit ou une mise en concurrence en santé au cours des cinq dernières années – et seules quatre sur dix en prévoyance. Plus intrigant encore : une entreprise interrogée sur six est incapable de citer le nom de l'organisme assureur en charge du régime santé – une proportion qui monte à une sur cinq en prévoyance.

Une communication incomplète de la part des assureurs

Si cette étude souligne par conséquent un manque global de pilotage des régimes santé et prévoyance par les entreprises (seules 48% d'entre elles se font assister par un conseil spécialisé), leur organisme assureur n'est visiblement pas exempt de tout reproche. Ainsi, seul un tiers des entreprises interrogées jugent « *très satisfaisante* » la **qualité des informations communiquées annuellement par l'assureur**. De même, un tiers des répondants ne reçoit pas de reporting annuel des comptes de résultats des régimes, tandis que seules 63% des entreprises se disent informées des évolutions impactant leur contrat au moins une fois par an.

Contexte oblige, « *les entreprises ne pourront pas faire l'économie d'une révision en profondeur de leurs régimes* », souligne par conséquent **Mylène Favre-Béguet**, associée responsable de l'activité Prévoyance Santé de Galea & Associés. « *Si jusqu'ici, le sujet n'était pas prioritaire tant qu'il ne déstabilisait pas la politique sociale, les évolutions rapides et nombreuses, tant sur le plan réglementaire que sur les besoins des collaborateurs, nécessitent une véritable politique de pilotage par les services RH* », complète-t-elle.

* *Méthodologie : enquête réalisée auprès de 153 entreprises de plus de 300 salariés appartenant à 15 secteurs d'activité sur entretiens téléphoniques de mars à juin 2018.*

La moitié des entreprises du panel emploie entre 300 et 399 salariés et, parmi les secteurs d'activité, le plus représenté (26%) est celui des services aux entreprises.

L'AUTEUR VOUS RECOMMANDE /

#1 Reste à charge zéro : ça coince pour les entreprises et branches professionnelles



VOUS AIMERIEZ AUSSI /



Indépendants : +Simple et Malakoff Médéric lancent une offre de prévoyance commune

MALAKOFF MÉDÉRIC

PRÉVOYANCE

Prévoyance : Mutuelle Mieux-Être lance une offre pour les TNS

PRO BTP

PRÉVOYANCE

LE MAGAZINE /

ÉDITION DU 20 JUILLET 2018